

Page 1/8

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 modifiée

FDS n°: F-60045 Xerox® Everyday™ Ink - Jaune

Date d'émission 2015-02-20 Date de révision 2022-01-20 Version 2

Version européenne seulement

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit Xerox® Everyday™ Ink pour HP PageWide Pro 452, HP PageWide Pro 477

MFP, HP PageWide Pro 552, HP PageWide Pro 577, HP PageWide Pro 577 MFP, Managed P55250, P57750, HP PageWide Enterprise Color 556, Flow MFP 586, Managed E55650, E58650, HP Officejet Pro X451, HP Officejet Pro X551, HP Officejet Pro X476 MFP, HP Officejet Pro X576 MFP, HP Officejet Enterprise Color X555 MFP, HP Officejet Enterprise Color X585 MFP, HP PageWide 352, HP PageWide 377, HP PageWide Pro 477, HP PageWide Pro 750, HP PageWide Pro 772, HP PageWide Pro 777, HP PageWide Pro Color 755, HP PageWide Pro Color 774 MFP, HP PageWide Pro Color 779 MFP, HP PageWide Pro Managed

P77760 MFP

Référence 006R04214, 006R04218, 006R04221, 006R04598, 006R04601, 006R04605, 006R04608

Couleur Jaune

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Imprimante à jet d'encre

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox France

33 rue des Vanesses CS

30026 Villepinte

95926 Roissy Charles de Gaulle Cedex

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter Quality, Sécurity & Environment

Director

Téléphone +33 01 55 85 67 81
Adresse e-mail ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent https://safetysheets.business.xerox.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons): Tèl: 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage





Date d'émission 2015-02-20 Date de révision 2022-01-20 Version 2

Symbole(s) Aucune mesure requise

Mention d'avertissement Aucun(e)

Mentions de dangerAucune mesure requiseConseils de prudenceAucune mesure requise

2.3 Autres dangers

Pas PBT selon REACH annexe XIII

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	NoCE	Classification (Règ. 1272/2008)	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Eau	50-90	7732-18-5	231-791-2			
1-(2-Hydroxyethyl)-2-pyrrolid inone	1-20	3445-11-2	222-359-4			
1,5-Pentanediol	0.1-9	111-29-5	203-854-4			
Pigment jaune	0.1-5	Propriétaire	Répertorié			
1,1,1-Tris(hydroxymethyl)pro pane	0.1-5	77-99-6	201-074-9			

Remarque

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU

DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

Contact oculaire Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, Si l'irritation

oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste

Contact avec la peau Laver à l'eau chaude et au savon

Inhalation Amener la victime à l'air libre, Si les symptômes persistent, consulter un médecin

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau, Consulter un médecin si nécessaire

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxicité aiguë

Yeux En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation

Peau Peut provoquer une irritation

Inhalation Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

Ingestion Aucun effet connu

Effets chroniques

Toxicité chronique Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation

Symptômes principaux Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau

607E37660

[&]quot;--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.



Date d'émission 2015-02-20 Date de révision 2022-01-20 Version 2

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter les symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction appropriés Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) en particulier

Produits de combustion dangereux

Aucune information disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Autres informations

Point d'éclair Indéterminé(e)(s)

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec d

Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer

dans des récipients pour élimination ultérieure

Absorber avec une matière absorbante inerte, Empêcher le produit de pénétrer les égouts

6.4 Référence à d'autres sections

Méthodes de nettoyage

Aucune information disponible

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



Date d'émission 2015-02-20 Date de révision 2022-01-20 Version 2

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité, Mettre en place une ventilation adaptée, Eviter la formation de vapeurs, brouillards ou aérosols

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants

7.3 Utilisations finales particulières

Imprimante à jet d'encre

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites

d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

8.2 Contrôles de l'exposition

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées Mesures d'ordre technique

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi déquipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage **Protection des mains**

Protection de la peau et du

corps Protection respiratoire Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

Utiliser uniquement avec une ventilation adaptée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Odeur Léger/légère **Aspect** Opaque État physique Liquide Couleur Jaune

Point d'éclair Indéterminé(e)(s)

Point de fusion / congélation Sans objet Point/intervalle d'ébullition Indéterminé(e)(s) Point de ramollissement Sans objet

Taux d'évaporation Aucune information disponible

Inflammabilité Ininflammable

Limites d'inflammation dans l'air Aucune information disponible



Date d'émission 2015-02-20 Date de révision 2022-01-20 Version 2

Limites d'explosivité Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Densité de vapeur

Densité

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Hydrosolubilité Soluble dans l'eau

Coefficient de partage Aucune information disponible
Température Aucune information disponible

d'auto-inflammabilité

Température de décomposition Indéterminé(e)(s)

Viscosité Aucune information disponible

Propriétés explosives Non-explosif Propriétés comburantes Sans objet

9.2 Autres informations

Aucun(e)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereusesAucun(e) dans des conditions normales de transformation **Polymérisation dangereuse**Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

10.4 Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun dans les conditions normales d'utilisation

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Informations sur le produit Aucune information n'est disponible quant à la toxicité aiguë de ce produit.



Date d'émission 2015-02-20 Date de révision 2022-01-20 Version 2

DL50 par voie orale Indéterminé(e)(s)
DL50, voie cutanée Indéterminé(e)(s)

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation	
1,5-Pentanediol	2 g/kg (Rat)	20 mL/kg (Rabbit)		
1,1,1-Tris(hydroxymethyl)propane	14100 mg/kg (Rat) 14000 mg/kg (Rat)		0.29 mg/L (Rat) 4 h	

Toxicité chronique

Cancérogénicité Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

Autres effets toxiques

Sensibilisation Non sensibilisant

Effets sur certains organes

cibles

Aucune information disponible

Danger par aspiration Aucune information disponible

Informations sur d'autres dangers

Propriétés de perturbation

endocrinienne

Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Aucune information disponible

12.7 Autres effets néfastes



Date d'émission 2015-02-20 Date de révision 2022-01-20 Version 2

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Considérations relatives à l'élimination

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour

recyclage ou élimination.

Code de déchets du CED 08 03 13

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 UN/ID No

Non réglementé

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008



Date d'émission 2015-02-20 Date de révision 2022-01-20 Version 2

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

 Date d'émission
 2015-02-20

 Date de révision
 2022-01-20

Remarque sur la révision Référence 006R04598, 006R04601, 006R04605, 006R04608 ajouté

Numéro(s) de modèle HP Officejet Pro X451, X551; X476, X576 MFP, HP Officejet Enterprise Color X555, X585 MFP, HP PageWide 352, 377; Pro 452, 477, 552, 577;

Managed P55250, HP PageWide Pro ajouté(s)

Conseils supplémentaires

Pigment jaune

Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Le Royaume Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
Pigment jaune				K1	
Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République
·					tchèque

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
1,1,1-Tris(hydroxymethyl)p			TLV 5 mg/m ³		
ropane					

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.